

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00756

Numéro SIREN : 820 694 164

Nom ou dénomination : SARL 2GCC

Ce dépôt a été enregistré le 18/02/2020 sous le numéro de dépôt 2708

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/2708

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation

Déposant :

Nom/dénomination : SARL 2GCC

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 820 694 164

N° gestion : 2016 B 00756

**DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
R LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE**

« 2GCC »,

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

au capital de 5 000 €

**al : « Lieu-dit Les Granges – Chemin des Moines »
01 120 – MONTLUEL**

820 694 164 RCS BOURG EN BRESSE

A SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE



**Commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes
pour la transformation de la société « 2GCC »,
à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée.**

Décision des associés en date du 27/02/2020

En tant que commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de
la loi de commerce, et d'autre part de commissaire à la transformation désigné
par les dispositions de l'article L. 224-3 du même code de commerce par décision des
associés en date du 27/02/2020, nous avons établi le présent rapport afin :

1. de faire une analyse de la situation de votre société ;

2. de donner notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas
échéant, de nous prononcer, en application des dispositions du code de commerce,
sur le montant des capitaux propres par rapport au total des capitaux propres.

2.1. Analyse aux comptes sur la situation de la société

En vertu des diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine
de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission,
nous avons insisté notamment à analyser la situation de la société au regard de
sa gestion et d'exploitation.

Notre analyse est la suivante :

Les comptes annuels approuvés ont été établis au 30 Juin 2019 et font apparaître un
résultat net de 31 288 € et des capitaux propres positifs de 44 689 €, contre un résultat
net de 13 400 € et des capitaux propres de 13 400 € au 30 Juin 2018.

En date du 16 Octobre 2019 statuant sur les comptes clos au 30 Juin 2019 a
été décidé de verser de dividende et d'affecter la totalité du résultat de l'exercice au poste «
Report à nouveau créditeur de 7 900 € constaté au titre des
affectations du résultat de l'exercice clos au 30 Juin 2019 tel qu'approuvé par
la décision sur la valeur des capitaux propres apparaissant au bilan de la société

Le bilan des comptes a été établi en date du 31/12/2019 faisant apparaître un

Le présent rapport a été nous a indiqué que l'opération de transformation de la société de SARL
a pour objectif de doter la société d'un cadre juridique mieux adapté à son



re à la transformation

re les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine
mpagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.
té :

ages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes
nce et d'évaluation ;

enu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice,
propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que
blissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du

rvation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

ux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au

Fait à LIMAS,
Le 12/02/2020
AUDITEURS CONSULTANTS
GOUDARD ASSOCIES – A.C.G. SAS
Commissaire aux comptes

Christophe GOUDARD

